Bilan de la CAN 2013

Ahoomey-Zunu favorable aux sanctions contre les éventuels fraudeurs

P 5

Interview

De la politique à la poésie Me Joseph Kokou Koffigoh un parcours à la Senghor

P 5

Gilbert Houngbo, 7 mois de réflexion et un retour à la case ONU

L'Ex Premier Ministre togolais bientôt n°2 du BIT

P 2

LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0111 mercredi 20 février 2013 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

En rire et en pleurer

La Haac a désormais plus de pouvoirs face aux dérives réelles ou supposées de la presse togolaise. Elle peut sévir directement. C'est la loi qui lui en donne le pouvoir et la loi c'est la loi. Au-delà du débat hautement juridique sur la conformité de ce nouveau texte à notre loi fondamentale, le renforcement des pouvoirs de la Haac me donne à la fois l'envie de rire et de pleurer. J'ai envie de rire de moi-même, pour tous les abus que j'ai pu commettre ici bas en maniant ma plume de journaliste au mépris des règles déontologiques et qui ont pu faire du tort à des citoyens honnêtes. Je me dis que c'est bien fait pour moi d'avoir la HAAC en travers de la plume ou du micro.

Mais cette loi me donne aussi envie de pleurer car j'ai horreur des lois plus dures. Qu'on le veuille ou non, ces lois sont un aveu d'échec de notre société. Je me dis, l'air résigné, qu'une société démocratique peut connaître des reculs momentanés quand elle n' pas su se hisser à la hauteur des libertés conquises de haute lutte. Et qu'en définitive le bien peut faire du mal et vice-versa.■

La Rédaction

Dernière concertation politique avant les législatives

Mgr Barrigah prend la main

P 3

Loi organique relative à la HAAC

Les journalistes ont protesté, les députés ont voté

P 2

Soutien aux sinistrés des incendies

Le Gouvernement met 4 milliards sur la table mais la tâche ne sera pas facile

P 4

L'Assemblée Nationale opte pour une parité hommes femmes à la carte

40 femmes aux cotés de 41 hommes ou l'inverse voila le symbole de parité auquel on s'attendait après les prochaines législatives. Le chef de l'Etat lors de ses vœux à la nation le 31 décembre dernier avait mis de l'eau à la bouche aux organisations de défense des droits de la femme. L'annonce avait suscité un grand débat au sein de la classe politique et avait fait couler beaucoup d'encre et de salive.

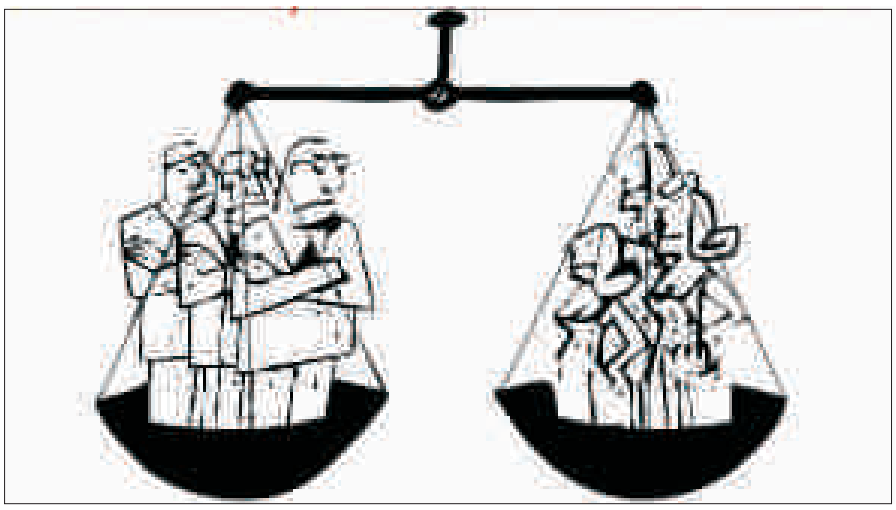

Mais la modification apportée au code électorale vendredi dernier par les députés, a laissé les fervents partisans de la parité sur leur soif. La nouvelle loi sur la parité ne s'impose pas systématiquement aux partis politiques. Il revient à chaque parti politique de décider s'il peut y parvenir. Loin d'être une contrainte, le texte modifié encourage plutôt les formations politiques à accorder d'avantage de places aux femmes à l'Assemblée Nationale. La parité ne sera pas offerte sur un plateau d'or, et le fameux fifty fifty entre hommes et femmes tant rêvé reste à gagner dans une société encore phallocratique ou la chose politique demeure une chasse gardée de la gente masculine.

La réduction de moitié des frais de cautionnement pour les femmes candidates aux législatives suffira t elle à encourager les candidatures féminines ? il faut rappeler que malgré une réduction des frais de cautionnement en 2007, on a pu enregistrer seulement huit (8)femmes élues sur quatre-vingt et un (81) députés à l'Assemblée nationale.

De nombreux partis politiques ne disposent pas pour l'heure des effectifs féminins requis pour jouer à armes égales si le principe de la parité devenait obligatoire. Mais en faisant de la parité une simple option l'on peut parier qu'elle aura du mal à s'ancrer sur le terrain politique où malgré les professions de foi publiques beaucoup sont plus à l'aise avec le statu quo.■

Paolo Manti

Coin de la réconciliation

Recommandations 31 et 32

L'administration publique et les crimes économiques

La CVJR recommande de procéder des fonctionnaires et des agents de l'Etat et à leur promotion aux postes de responsabilité sur la base de critère de compétence technique et de probité morale ; rappeler avec insistance que l'usage de la langue officielle est de principe dans les administrations publiques et dans leurs rapports avec les administrés. La commission recommande une application effective et sans discrimination des textes en vigueur en matière de répression, de détournement de denier et de bien publics, de concussion et de corruption d'une manière générale ; un renforcement de cette législation, notamment par l'insertion de dispositions relatives à la déclaration, par les hommes politiques exerçant une charge publique, les hauts fonctionnaires et directeurs de sociétés ou entreprises publiques, de leur bien à l'entrée et à la sortie de leur fonction.■

LE LIBERAL
Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted

Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIABLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
La Colombe

Tirage
2000 exemplaires

Loi organique relative à la HAAC :

Les journalistes ont protesté, les députés ont voté

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication HAAC est désormais outillée pour faire face aux dérives de la presse. Malgré les protestations des organisations de la presse hier matin devant le siège de l'Assemblée Nationale, le vote de la loi relative à la HAAC sans grande surprise est passé comme une lettre à la poste.

Désormais la HAAC est affectataire des fréquences des radiodiffusions sonores et des télévisions. Elle peut frapper directement sans avoir besoin de recourir à la justice comme le stipulait l'ancien texte. Il faut dire que ce projet de loi avait provoqué une levé de bouclier au sein de la presse privée qui parle d'une loi liberticide. D'aucuns évoque l'anti constitutionnalité de la nouvelle loi en brandissant l'article 26 de la constitution togolaise de la 4e république qui stipule en son alinéa 3 que : « La presse ne peut être assujettie à l'autorisation préalable, au cautionnement, à la censure ou à d'autres entraves. L'interdiction de diffusion de toute publication ne peut être prononcée qu'en vertu d'une décision de justice».

Dans une lettre adressée au Premier Ministre lundi dernier, Reporter Sans Frontière RSF l'organisation internationale de défense de la liberté de l'information a fait part de sa désapprobation concernant le projet de modification de la loi organique. L'organisation de défense de la liberté de l'information a demandé par ailleurs le retrait de ce projet de loi. Mais le vin est tiré et il faut le boire en attendant mieux. Les organisations de presse n'ont pas dit leur dernier mot. Elles promettent des actions d'envergure pour faire échec à la nouvelle loi. Mais il faudra aussi penser à réactiver les règles minimales d'éthique et de déontologie et être plus professionnelle n'est ce peut être pas la meilleure d'échapper à la rigueur de la loi.■

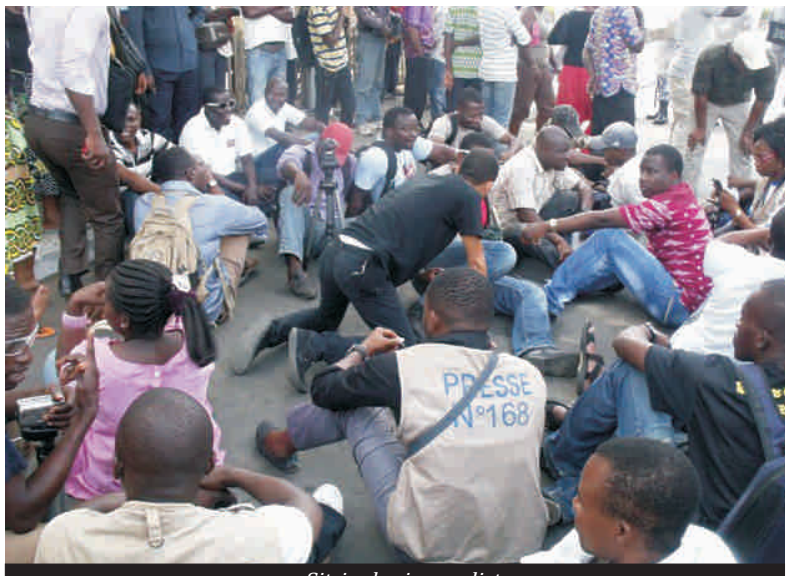

Sit-in des journalistes

Dick Mensan

Dernière concertation politique avant les législatives

Mgr Barrigah prend la main

C'est au siège de la CVJR que les pourparlers se sont ouverts hier entre les protagonistes de l'imbroglio politique togolais. Simple concertation ou dialogue politique, on hésite sur la terminologie tant le format comme l'ordre du jour ne sont encore très précis.

Tout juste sait-on que cette rencontre est le fruit de l'initiative d'un diplomate en poste à Lomé, représentant un pays très puissant sinon le plus puissant qui a joué son va-tout pour rendre possible une concertation de la dernière chance, avant les élections législatives.

Mais pour l'instant l'on ignore l'ordre du jour exact de ces discussions mais tout porte à croire qu'elles devraient porter essentiellement sur le cadre électoral avec l'espoir de parvenir à un consensus devant aboutir à l'organisation des législatives et locales. Mais la tension politique actuelle est- elle favorable à un dialogue ? Toutes les forces politiques pourraient-elles accepter aller à des discussions sans que celle-ci ne butent comme par le passé sur des préalables ? Voila autant de questions qui autorisent le doute quand à l'issue de ce énième rendez vous politique.

Mais les appels au dialogue lancés ces derniers temps par certains partis radicaux de l'opposition peuvent permettre une lueur d'espoir. En tout cas plusieurs partis politiques n'envisagent pas de boycotter les prochaines joutes électorales. A cela il faudra également ajouter la position de l'Union Européenne le principal

partenaire financier qui conditionne sont soutien matériel et financier à la tenue d'un dialogue ouvert et sincère.

Le pouvoir en place lui a toujours manifesté sa bonne volonté en offrant des opportunités de dialogue toujours rejetés par l'aile dur de l'opposition. La dissolution du gouvernement en juillet dernier s'inscrivait dans cette logique celle d'ouvrir un dialogue franc avec l'opposition.■

Fab

Gilbert Houngbo, 7 mois de réflexion et un retour à la case ONU

L'Ex Premier Ministre togolais bientôt n°2 du BIT

Il a disparu de la scène médiatique togolaise depuis qu'il a quitté ses fonctions de Premier ministre le 13 juillet 2012, à la surprise générale. L'ancien Premier ministre rebondit cette fois du côté de Genève. Selon des sources dignes de foi, Gilbert Houngbo est bien parti pour être le Directeur Général Adjoint du Bureau International du Travail (BIT) en charge précisément des Opérations sur le terrain.

Il a donc fallu tout juste 7 mois de réflexion à Houngbo pour reprendre le chemin des Nations Unies. Son passage à la Primature lui a-t-il servi de tremplin ? Pas si sûr, puisqu'il occupait avant d'accéder à la Primature la fonction de Directeur Afrique du PNUD, position tout aussi prestigieuse.

C'est un juste retour des choses pour le natif d'Agbandi qui a été à ce jour le Togolais le plus haut perché dans la hiérarchie onusienne puisqu'au PNUD, il avait rang de Secrétaire général adjoint des Nations Unies.

Toujours est-il que l'expérience politique de haut niveau à l'échelle nationale est un atout de taille pour les impétrants aux hautes fonctions internationales. Fonctions auxquelles il n'est d'ailleurs pas aisé d'accéder sans l'appui ou tout au moins la neutralité bienveillante des autorités du pays d'origine, l'ONU étant par définition une organisation intergouvernementale.

Ceux qui avaient avancé la thèse d'une rupture consommée au sommet de l'Etat pour expliquer la démission inattendue de Houngbo en juillet 2012 ne peuvent pas considérer son ascension annoncée au poste de N° 2 du BIT comme de l'eau à leur moulin. Un fait est sûr. Gilbert Houngbo ne rentre pas au pays sans prendre le temps d'échanger longuement avec Faure Gnassingbé. Entre ces ceux-là, il ne faut décidément pas mettre le doigt, ni une plume hasardeuse.■

Dieudonné E.

Jean Christophe Cambadélis et les démêlés judiciaires

Le communiqué du Parti Socialiste (PS) français relatif notamment à l'enquête sur les incendies a surpris plus d'uns ; d'autant plus curieux qu'il prend position dans un dossier judiciaire. En réalité, lorsqu'on regarde le parcours de l'auteur dudit communiqué, monsieur Jean-Christophe Cambadélis, rien de surprenant en fin de compte. C'est un repris de justice, plusieurs fois condamné et qui a donc une aversion contre tout ce qui émane de l'institution judiciaire. D'où son soutien aux présumés auteurs des crimes sans aucun mot de compassion aux malheureuses femmes victimes.

Pour rappel, M. Cambadélis, a été reconnu coupable en 2006 dans l'affaire des emplois fictifs de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Condamné à six mois prison avec sursis et 20 000 euros d'amende, il avait été rémunéré par la mutuelle proche du PS entre 1991 et 1995, à hauteur de quelque 620 500 francs au titre d'une activité fictive de

conseil.

En 2000, le député de Paris avait déjà été condamné à cinq mois de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende pour un emploi de complaisance de 1993 à 1995 dans une société gestionnaire de foyers de travailleurs immigrés dirigée par un ancien cadre du Front national. Une affaire d'autant plus embarrassante à l'époque que, quelques années auparavant, le responsable socialiste s'était fait connaître en lançant un "Manifeste contre le FN".■

Fab

LE LIBERAL

Société :

La recharge des batteries de téléphones portables, la bonne affaire !

Samedi 22 septembre 2012. 8 heures du matin; J'attends le début de la manifestation que je suis venue couvrir à Dapaong. Nous sommes à environ 700 km de Lomé, dans la région des Savanes.

Après une demi-heure passée à regarder sans grand intérêt, les manifestants s'apprêter pour le début de la marche pacifique, (organisée par une association de jeunes, pour apporter son soutien à un parti politique du pays), je décide de faire un tour dans le quartier.

Ce tour, je le fais surtout, dans l'espoir de trouver un coin où je pourrais recharger du credit sur mon téléphone portable. Je parcours des dizaines de mètres sans succès, puis je vois devant moi un kiosque. Je m'en rapproche et me réjouis de voir les logos de Togocel, Moov et Togo Télécom peints dessus.

J'arrive au kiosque. Je jette un coup d'œil à l'intérieur et là je tombe sur un spectacle, auquel j'assiste pour la première fois. Plusieurs dizaines de téléphones cellulaires, et des batteries sont en train d'être chargés. Ils ne sont pas à vendre. Ce sont de vieux appareils pour la plupart. François, le gérant du kiosque m'explique que ces téléphones et batteries sont envoyés là par des clients, pour les faire charger. Tout le monde n'a pas accès à l'électricité au Togo. Et la région des savanes est la plus pauvre du pays.

Le tarif est standard : cent francs (100f) CFA le téléphone ou la batterie. La majorité des clients de François viennent des petits villages de la région. Il y a aussi certaines personnes de la ville de Dapaong, qui viennent voir le jeune homme quand leurs chargeurs sont en panne. Au-delà de ce que François gagne en chargeant ces portables et batteries (pas moins de 2000F par jour), il rend un énorme service à ses clients

Plusieurs autres jeunes et moins jeunes exercent cette activité génératrice de revenus dans la région des Savanes. Mais, la concurrence n'a jamais posé de problème à François. Il a sa clientèle qui lui est restée fidèle. C'est un ancien. Son kiosque est érigé il y a près de cinq ans.

Si pour moi qui arrive de la capitale, le job de François semble particulier ; les populations du milieu sont à l'aise avec ce genre de service. Un peu comme les distributeurs (guichets automatiques) ailleurs, ces kiosques de recharge de batteries sont monnaie courante, à l'intérieur du Togo.■

Andréa Magnim

Soutien aux sinistrés des incendies

Le Gouvernement met 4 milliards sur la table mais la tâche ne sera pas facile

On se souvient qu'en début de week end dernier, un groupe de femmes victimes des incendies du grand marché d'Adawolato avaient battu pavé pour exprimer leur impatience par rapport à l'indemnisation promise par l'Etat. Eh bien depuis lundi, les 3106 commerçants sinistrés recensés par le guichet unique, composé de ministères et d'institutions diverses, savent de quel manière l'Etat compte les accompagner. Au total plus de 4 milliards de francs cfa seront débloqués dont environ 2 milliards rien que pour les indemnisations. Les communiqués publiés par le Guichet unique et le Gouvernement ont de quoi réjouir les concernés, c'est-à-dire finalement tous les Togolais. Mais le plus ne dur ne fait que commencer. Il faudra expliquer et convaincre les victimes sur la clé de répartition des sommes engagées. Il faudra toute suite attirer l'attention des uns et des autres sur la nuance entre le remboursement et l'indemnisation et dire également aux victimes à quel degré ils seront indemnisées. L'exercice ne sera pas sans doute facile.

Il faut dire selon les résultats rendus public par le guichet unique mis en place par le gouvernement, le montant total des pertes subies s'élève à près de 6 milliards de cfa pour l'ensemble des deux marchés, et le montant total des pertes déclarées par les détenteurs de crédit dans les banques et établissements de micro-finances est évalué à plus de 2 milliards. Pour surmonter dans les meilleurs délais les

préjudices subis, les entités des secteurs public et privé représentés au sein du guichet unique ont formulé plusieurs recommandations allant dans le sens de l'octroi d'un appui financier aux sinistrés en passant par des exemptions fiscales, de la réduction des droits de douanes et des droits de place dans les marchés.

Mais il faut d'ores et déjà rendre hommage aux autorités pour la mobilisation dont elles ont fait preuve dans le drame des incendies.■

AK

Communiqué de l'OTM

L'OTM a appris avec étonnement l'adoption le 19 février de la nouvelle loi organisant la HAAC. L'OTM regrette que malgré toutes les tractations menées par les organisations professionnelles de presses dont l'OTM pour les y associer, cette loi soit adoptée dans la précipitation alors que certaines de ses dispositions sont en déphasage avec les réalités sur le terrain. L'OTM demande à tous les professionnels des medias d'éviter de subir la rigueur de cette loi en exerçant avec professionnalisme leur métier dans le respect d'éthique et de déontologie.

Le président
Augustin Sizing

UNIR Répond au Parti Socialiste

Du tic au tac, l'Union pour la République, parti au pouvoir au Togo, a répondu à son homologue, le Parti Socialiste français, suite à son Communiqué relatif au dossier des incendies au Togo. Voici l'intégralité du Communiqué.

Communiqué du Parti UNIR

L'Union pour la République (UNIR), parti de masse, engagé dans la consolidation de la réconciliation nationale, du progrès économique et social et de la démocratie au Togo, a pris connaissance avec un grand étonnement des termes du communiqué rendu public cejour, 14 février 2013, par le Parti socialiste français, sur les récents incendies qui ont affecté notre pays, le Togo, et sur le dialogue politique.Faut-il le rappeler ? Deux des principaux marchés du pays ont été la proie des flammes plaçant des milliers de togolais dans la tristesse, la désolation et le dénuement ; .Des enquêtes conduites
selon les règles strictes du Code pénal et du Code de procédure pénale sont en cours. Elles sont menées dans le respect des droits de la défense et des droits de l'homme.Dans ces conditions on pouvait s'attendre à ce qu'un grand parti comme le Parti Socialiste français exprime sa compassion aux victimes et au peuple togolais tout entier
et son soutien à la justice togolaise.Au lieu de cela le Ps français -ou du moins deux de ses membres -a pris sur lui de s'immiscer dans des affaires judiciaires en cours d'instruction au Togo, à travers des
prises de positions hasardeuses qui ne peuvent s'expliquer que par la méconnaissance totale des réalités togolaises. Cette intrusion regrettable dans le déroulement de la procédure judiciaire engagée
suite à la vague des incendies criminels enregistrés par le Togo révèle une méconnaissance totale, des premiers éléments recueillis par les enquêteurs, après plusieurs semaines d'investigation.
Il est en effet inadmissible que le Parti socialiste français évoque « des arrestations arbitraires » et parle de « démocratie bafouée » alors que toutes les procédures prévues par les textes en vigueur ont été respectées aussi bien lors de l'interpellation
et de la garde-à-vue, qu'à l'occasion de l'inculpation des personnes mises en cause. Toutes les personnes détenues ont en outre reçu la visite des organisations de défense des droits de l'homme, notamment le Haut Commissariat aux Droits de
l'Homme (HCDH). Il faut surtout souligner que c'est en présence des représentants des partis politiques affiliés au Collectif Sauvons le Togo et de leurs avocats que des cocktails Molotov ont été découverts au lendemain des incendies, au siège de
l'Alliance nationale pour le changement (ANC) au cours d'une perquisition sans qu'à ce jour aucune explication n'ait été fournie aux enquêteurs, ni la moindre sollicitude exprimée aux victimes.
Le Bureau exécutif de UNIR saisit par ailleurs l'occasion pour convier le Parti socialiste français à procéder à une lecture plus objective de l'origine des difficultés rencontrées par le dialogue politique au Togo.
Le PS français se trompe dangereusement de cible quand il « appelle les autorités togolaises à permettre la relance d'un dialogue politique sincère et inclusif », alors qu'il est connu de tous les observateurs avisés de la vie politique togolaise, que les
difficultés qui ont émaillé le processus de dialogue, sont le fait de formations politiques dites radicales qui, par pure tactique politicienne et au péril de l'intérêtnational , ont opté pour la violence , en lieu et place d'un dialogue serein et
constructif. En témoigne la dernière session du dialogue du 16 novembre 2012, au cours de laquelle, les représentants du collectif Sauvons le Togo, se sont illustrés négativement, en quittant la salle dès l'ouverture des travaux, non sans avoir lu des
déclarations préparées à l'avance.
UNIR encourage les autorités judiciaires à poursuivre dans la sérénité les investigations afin de faire toute la lumière sur la vague des incendies criminels qui ont été perpétrés en début d'année contre les grands marchés du Togo.
Notre mouvement réaffirme son attachement aux valeurs démocratiques et au dialogue. Ilencourage le Chef de l'Etat et le gouvernement à poursuivre dans la sérénité la préparation des élections législatives qu'il souhaite équitables et transparentes.
Il se félicite de la participation du Togo à l'effort de paix dans la région et dans le monde et se réjouit que le Togo ait été le premier Etat africain à avoir répondu à l'appel adressé par le président Hollande aux forces armées africaines pour combattre le terrorisme et
l'intolérance au Mali.Terrorisme et intolérance qui ne doivent être encouragés dans aucun Etat et qui doivent rester étrangers au débat politique togolais..■

Fait à Lomé le 14 février 2013
Le vice-président d'UNIR

Le Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres lancé à Lomé

Quelques mois après les drames liés aux inondations dans notre pays, drame ayant occasionné près de 20 milliards de nos francs, Le gouvernement togolais n'a pas cessé depuis lors de multiplier des actions. Le Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT), figurera désormais au rang de ces actions en faveur de l'environnement ; les autorités ont procédé le 14 février dernier au lancement officiel de ses activités.
Le coordinateur du projet M. AMIDOU Morou n'a pas manqué de dévoiler, les divers composantes du PGICT. La première composante s'occupera de la fourniture d'équipements et des formations aux structures nationales, régionales et locales engagées dans la réduction des risques de catastrophes afin de détecter leurs probabilités de réalisation pour mettre à l'abri les populations. La seconde est relative aux activités communautaires pour l'adaptation aux changements climatiques. L'élaboration d'un document guide de la gestion durable des terres et des eaux entre dans la troisième et dernière composante.
Le ton des travaux a été donné par la Ministre de l'environnement et des ressources forestières, Ahoéfa AKOUE qui a mis en reconnu l'importance de la mise en œuvre de projet, au moment aux les avis des experts montre l'approche éminent d'autres catastrophes du genre de 2007 et de 2010. Elle a ensuite mis en exergue le rôle de la Croix Rouge dans la prévention de ces risques avant de saluer la présence des certains partenaires de choix notamment la banque mondiale, le PNUD, l'Union Européenne. « Au titre des actions du PGICT figure en grandes lignes : le renforcement des reboisements, l'atténuation des risques liés aux catastrophes et à la détérioration des sols, le renforcement des acteurs engagées. Je reste convaincu que votre présence à nos côtés, facilitera l'atteinte des objectifs [...] », avait reconnu la ministre.
Sur une période d'exécution de quatre (4) ans, le coût du PGICT est estimé à 16947 408 de dollars US soit environ 8,5 milliards de francs de CFA provenant en parties del'appui du Fond pour l'Environnement Mondiale FEM, de la Convention des Nation Unies sur la diversité biologique GFDRR, de l'Union Européenne et de TerreAfrica. Le projet est placé sous la supervision de la Banque mondiale.■

Anges SOGO

LE LIBERAL

Interview

De la politique à la poésie Me Joseph Kokou Koffigoh un parcours à la Senghor

Avocat défenseur des droits de l'homme, personnalité politique des années 90 Me Joseph KOFFIGOH l'ex Premier Ministre togolais fait désormais parler de lui à travers sa plume poétique. Auteur déjà de plusieurs recueils poèmes, « Libations » publié aux éditions Continent est son dernier recueil en date. Il en parle dans cette interview exclusive accordée au journal Le Libéral. Il se prononce également sur l'actualité politique de son pays le Togo

Le Libéral : ***Pourquoi Libations comme titre à votre dernier recueil de poème ?***

J.KOFFIGOH : Une libation est une cérémonie d'offrande et d'intercession coutumière ou traditionnelle pour invoquer la faveur et la protection des divinités ou des mânes des ancêtres.

Le titre « Libations » à été choisi pour manifester mon souhait de reconnaître nos traditions comme un héritage culturel.

Le Libéral : ***Quelles sont les thématiques développées à travers les 32 poèmes contenus dans votre dernier recueil ?***

J.KOFFIGOH : Le recueil comporte deux parties. La première est consacrée au patrimoine culturel de nombreuses ethnies du Togo, par exemple, Adossa gadaou chez les Tem-Kotokoli, T'bol ou la danse du feu chez les Bassar, Outchombi chez les Solla, Bobobo, Atrikpé, Agbogbozan chez les Ewé, Epé-ekpe chez les Guin-mina etc.Mais vous verrez aussi des poèmes comme « La prophétie d'Agokoli », « La légende des Moba-gourma », un poème sur les Adja-éwé des rives du Mono etc.Cette première partie s'intitule Exaltations.La deuxième partie est d'inspiration variée liée soit à l'actualité (réélection d'Obama par exemple), soit à des sujets plus profonds que je préfère laisser le lecteur décoder à travers mes vers. Ce second chapitre s'intitule rêves et réalités.

Le Libéral : ***KOFFIGOH, c'est l'avocat défenseur des Droits de l'Homme, l'homme politique, mais « Libations » nous fait découvrir l'anthropologue ou encore l'historien, simple coïncidence ou l'autre face de Joseph KOFFIGOH ?***

J.KOFFIGOH : Un poète peut être tout cela à la fois. Exercer un métier, le mien c'est le barreau ; et tremper sa plume poétique dans toutes les sauces en questionnant à la fois l'histoire, la société présente et le monde politique.

Le Libéral : ***Quels messages essentiels à travers « Libations » ?***

J.KOFFIGOH : J'ai tendance dans mes recueils à privilégier l'amour dans ses trois dimensions c'est-à-dire physique, humaine et divine. D'où le recours à la femme, au prochain et à Dieu, d'où aussi un regard de tendresse envers notre pays et tout le continent.

Le Libéral : ***La poésie, c'est le genre noble, alors « Libations » pour quelle cible ?***

J.KOFFIGOH : Toute œuvre poétique se veut esthétique ; atteindre le beau est le premier objectif. Le second est de révéler l'homme à lui-même, de lui dévoiler ce qui est caché. Le troisième est pédagogique : il s'agit d'instruire en montrant un tableau imagé du cœur et de l'âme, des choses et des êtres. Vous avez vu que je m'attaque à certains maux de la société tels que l'excision (voir « Confessions d'une rescapée du couvent») et je contribue à lutter contre le SIDA (voir « Outchombi ou l'initié solla»).

Enfin je prône l'amour de la patrie et entre les concitoyens (voir « L'amour enfin »).

Le Libéral : ***« L'épopée des éléphants » en 2010, « La passion des Eperviers » en 2011, «Les trompettes de Jéricho » en 2012 et aujourd'hui « Libations » : la poésie simple violon d'Ingres ou désormais une profession ?***

J.KOFFIGOH : La poésie violon d'Ingres oui, mais ce n'est pas une profession, en tout cas pas pour moi. Ce n'est pas la poésie qui remplit le panier de la ménagère. C'est un passe temps agréable. Pour vivre de la plume, il faut écrire des romans à succès qui se vendent à des millions d'exemplaires.

Le Libéral : ***De la politique à la poésie, Me. KOFFIGOH un parcours à la Senghor ?***

J.KOFFIGOH : A la Senghor ? N'exagérons rien. Pour commencer disons modestement à la KOFFIGOH.

Le Libéral : ***Que devient la coordination des Forces Nouvelles (CFN), KOFFIGOH potentiel candidat aux prochaines législatives ?***

J.KOFFIGOH : Pour des raisons diverses surtout d'ordre matériel, et financier, la CFN ne présentera pas de candidats aux futures législatives.

Le Libéral : ***Quel regard sur la situation politique du Togo***

J.KOFFIGOH : Pour la politique togolaise nous avons des raisons d'espérer et des raisons de nous inquiéter. Avec les guerres qui sévissent ailleurs, on peut se réjouir qu'au Togo il n'y a pas pour l'instant ce genre de menace car la guerre est la pire des catastrophes.

On voit aussi que les institutions fondamentales qui sont les piliers d'une république fonctionnent plus ou moins bien. Avant l'incendie des marchés les perspectives de croissance étaient bonnes. Après ce drame je ne sais pas ce qu'il en est.

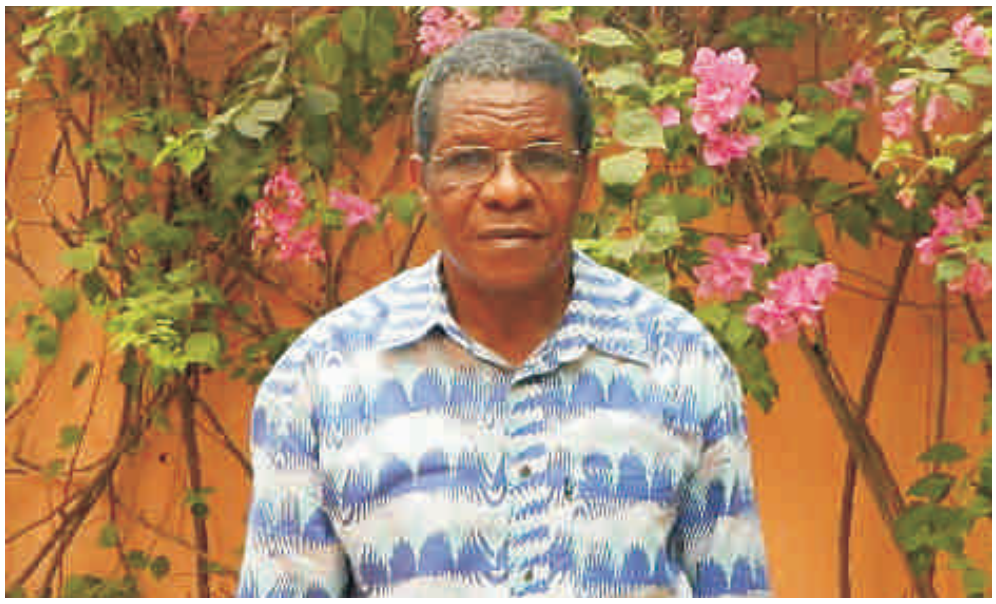

Quant à l'aspect négatif je constate que le dialogue n'est qu'un jeu politicien pour certains alors qu'il devrait être une exigence librement et réciproquement consentie pour sortir de l'impasse chaque fois que ça coince. Et là nous devons faire attention car si Dieu est avec nous, il n'est pas notre valet pour attendre nos caprices. Cette observation s'adresse à nous tous.

Le Libéral : ***Permettez qu'on finisse sur un air de poésie et le plus beau poème pour vous ?***

J.KOFFIGOH : La bible nous interdit d'avoir des idoles.Plus sérieusement, je peux dire que j'aime beaucoup de poètes togolais connus ou moins bien connus. Si j'en cite un les autres vont se fâcher surtout les hommes.

Je vais donc citer des poètes togolais morts, comme ça il n'y a pas de problèmes ; Ephrem Dorkenoo, AMELA Amelavi. Les autres je n'ai pas leur recueil. Toujours au Togo, je fais un clin d'œil à la poésie féminine souvent très sensible, et raffinée dans le genre Germaine Kouméalo Anaté, Claudine Akakpo, Mme Adodo, Madame FIADJOE, Enam GABY et récemment Madame Mensah etc.

J'ai découvert aussi de très jeunes poètes filles comme garçons même dans les lycées qui étonnent par leur précocité. Vraiment les togolais ont du talent. Il faut leur donner l'occasion de publier et de s'exprimer, et bientôt on verra s'enrichir notre patrimoine comme « l'or de l'humanité ».Je fais un clin d'œil aux associations de poètes comme le CENACLE de M. VONDOLY, le GRAPP de M NOMAGNO qui anime le Coin des poètes sur radio Lomé et le Club des amoureux de la poésie de Radio Victoire animé par Joseph ADIGLA et son groupe.Le plus beau poème dans mon répertoire, je peux en citer un dans chacun de mes quatre recueils mais ça va être arbitraire, car chaque pièce a été soigneusement composée dans une circonstance ou dans un état d'esprit particulier. Quand c'est terminé à la manière d'un peintre devant un tableau achevé, je regarde la toile et je suis heureux. Jusqu'à ce que j'en compose un autre que m'impose une autre source d'inspiration.

Venant de l'étranger j'aime parmi les poètes africains Bernard Dadier, Birago Diop, et bien sûr Senghor etc.Dans Senghor c'est « Femme Noire » Dans Birago Diop c'est « Souffles »… (« Ecoute plus souvent/ Les Choses que les Etres … »)Dans Bernard Dadier c'est « Je vous remercie mon Dieu de m'avoir créé noir… » J'ai oublié le titre …je ne cite que le premier vers de ce beau poème.

Si je sors de l'Afrique, alors je citerai les auteurs classiques et romantiques français. Là aussi c'est arbitraire parce que je ne connais pas bien les autres. Quelques exemples :

« Après la bataille » de Victor Hugo, « L'Albatros » de Baudelaire « Le pont Mirabeau de Verlaine, Lamartine bien entendu avec « Le Lac » et « Le vallon » et enfin les Ronsard, Du Bellay, Corneille et Racine. Ah ! J'ai oublié Rimbaud et Leconte de Lisle.J'ai lu aussi un livre d'anthologie de la poésie russe publiée chez Gallimard. C'est très beau.Récemment, j'ai découvert la poésie chinoise à la fois ancienne et moderne grâce à une anthologie que m'a offerte S.E.M. l'Ambassadeur de Chine au Togo.

Comme vous le voyez je suis incapable de m'arrêter à un seul poème. J'aime ceux que j'aime dans une espèce de « polygamie esthétique ». Ça dépend des jours, si je suis triste, romantique, joyeux ou indigné. A chaque état d'âme répond un ou des poèmes C'est un peu comme la musique. Je vous remercie. ■

Interview réalisé par P. Fabrice

Bilan de la CAN 2013

Ahoomey-Zunu favorable aux sanctions contre les éventuels fraudeurs

La 29e coupe d'Afrique des Nations de football a pris fin le 10 février dernier avec la grande finale remportée par le Nigéria. L'heure du bilan a sonné pour les seize pays ayant participé à cette grande messe du football continental. Au niveau du Togo les bilans financier, moral, et général sont toujours attendus. Les trois comités mis en place pour organiser la participation du Togo à la CAN 2013 sont pied d'œuvre pour faire le bilan de cette participation. Plusieurs réunions se succèdent dans ce sens, les données sont en train d'être compilées, les rapports moral et financier seront mis à disposition. On devrait pouvoir savoir dans les prochains ce qui a été fait, ce qui a marché, ce qui ne l'a pas été, établir les responsabilités et en tirer des leçons pour l'avenir. Cela d'ailleurs tient à cœur au Chef du gouvernement Ahoomey Zunu en sa qualité de président du comité ad 'hoc de supervision. En effet, face à la guéguerre entre les membres du Bureau Exécutif de la Fédération Togolaise de Football FTF et l'ambiance malsaine qui en a découlée, les plus hautes autorités avaient mis sur pied un comité ad'hoc de supervision présidé par le Premier Ministre. Trois commissions avec des taches bien précises avaient été mise en place. Il revient alors à ces commissions de fournir des rapports au président du comité qui en aucun moment du processus n'a manipulé des fonds. Mais en tant que premier responsable, le chef du gouvernement attend de pied ferme les différents rapports et assure que les manquements seront corrigés et les auteurs des magouilles n'échapperont pas aux sanctions a-t-il martelé.

Il faut dire que les Eperviers du Togo ont participé à la CAN avec un parcours qui s'est arrêté en quart de finale. Ce qui est considéré comme une avancée par rapport aux sept précédentes participations soldées toutes par une élimination au premier tour sans oublier au passage la mésaventure de 2010 en Angola.

A l'origine de la belle performance des Eperviers en terre sud africaine, la volonté des joueurs à laquelle il faudra ajouter l'organisation. Pour une fois, l'éternel problème de primes a été évité. On soulignera au passage le bonus de 5 millions versé aux joueurs une fois de retour au pays. On n'oubliera pas la bonne préparation d'avant CAN à mettre à l'actif des comités d'organisation qui ont crée des comptes pour la mobilisation de fonds, un site Web pour créer une émulation autour des Eperviers. Les problèmes d'hébergement, de transport et de restauration ont été évités grâce à l'envoi d'une mission de précurseurs en terre sud africaine.

Mais malheureusement, tous ces efforts ont été occultés par le difficile retour des Eperviers à la maison après leur élimination

en quart de finale. L'expulsion des joueurs des chambres d'hôtel, le spectacle désolant de la délégation togolaise squattant le hall de l'aéroport pendant près de 48 heures sont aujourd'hui les fausses notes d'une organisation qui pourtant a réussi le plus difficile. Vivement que les responsabilités soient situées et qu'on en arrive à des sanctions. Une position partagée le Premier Ministre Ahoomey-Zunu. Que se soit à travers la presse ou au sein de l'opinion, il se dit beaucoup de choses pas très gaies sur certaines ratées de l'organisation, intox ou réalité, seuls les différents rapports pourront nous édifier. vivement que les uns et les autres prennent leur mal en patience en attendant la vérité.■

P. Fabrice

Togotélécom

Profitez du premier outil universel : Internet

GPS - GESTION DE DONNÉES À DISTANCE - INTERNET HAUT DÉBIT RÉEL

illico Android

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou appelez le 112.

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNITZKY, ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELM
Ancien immeuble SIC
Tél : (228) 22 29 32 66

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 02 01

Espace Telecom ADEWOUDAME
Face Église d'Adéwoudamé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADJOUGBO-KOME
Face mosquée du Fon Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 22

Espace Telecom AGOVITO
Espace HELM, ancien immeuble SIC
Tél : (228) 22 26 74 90

Espace Telecom PORT
Près du Road-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NOUVIE
Tél : (228) 22 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 22 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 10 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 26

Espace Telecom DJOKODE
Face au marché ; Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 40 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 03 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg